

Un débat sur un projet : Résidence seniors de Gauge



Un débat sur un projet : Résidence seniors de Gauge

Le maire Jean-François Rousse l'avait annoncé en début d'année, lors de la cérémonie des vœux à la population, une réunion d'information sur le projet de résidence seniors devait être organisée dans le premier trimestre de l'année 2023.

Chose promise, chose due !

Cette réunion publique se tiendra le mercredi 29 mars à 20h à la salle du conseil municipal de la mairie de Condom.

Le projet soulève quelques inquiétude chez des riverains,

A l'automne dernier s'était créé un collectif dont le but était de dénoncer le projet de construction par un promoteur immobilier d'une résidence seniors à l'entrée du site de Gauge. Une nouvelle étape dans la concrétisation de ce projet a été franchie avec la cession par la municipalité du terrain de Gauge au promoteur Nexity.

Afin de se donner davantage de moyens pour s'opposer à ce projet, les membres du collectif ont créé une association dont les statuts ont été enregistrés le 1er mars 2023. L'association « Agir pour Gauge et le Cadre de vie du Condomois » offrira davantage de moyens d'action et de communication. Le bureau est composé de 4 personnes : président Philippe Salles, coprésidente Ingrid Hubert, trésorier Jean-Philippe Sabau, secrétaire Pierre Cappelle.

Selon l'association le projet s'adresse exclusivement à des seniors aisés. Ni les condomois, ni les personnes âgées de la Tenarèze n'en tireraient donc bénéfice.

Le conseil municipal favorable au projet

Le conseil municipal s'est lui montré enthousiaste sur ce projet qui porte sur la réalisation de 3 bâtiments de 3 étages, implantés à l'entrée du site de Gauge. Pour l'heure, le maire a précisé lors du dernier conseil, qu'il ne s'agissait que d'un projet et d'une promesse de vente.

Des éclaircissements avec cette réunion d'information

Demain soir les représentants du porteur de projet NEXITY seront présents pour assurer la présentation et répondre aux questions de l'assemblée publique. Rendez vous salle du conseil municipal à 20heures .